



HHORAGES - *INFOS* numéro 21 - juillet 2025

*Halte aux **HOR**mones **Artificielles** pour les **GrossessES***

SOMMAIRE

Édito de la Présidente	1
Procès verbal de l'Assemblée Générale du 29 mars 2025	2-3
Rapport moral d'activités 2024	3-4
Articles parus en 2024	3-4
Informations judiciaires par Me DE CASTRO	4-5
Intervention de M. André CICOLELLA	5-7
Rapport financier par Yette BLANCHET	7-8
Intervention par M.O. SOYER-GOBILLARD : «Les troubles de l'orientation sexuelle en augmentation, un phénomène de société : la responsabilité du Diethylstilbestrol et autres hormones de synthèses.»	9-10
Adhérez et faites adhérer vos amis	12

IMPORTANT

Retenez déjà la date de notre prochaine AG :

SAMEDI 28 Mars 2026

De 9h à 17h avec pause déjeuner de 12h à 14h

FIAP

Salle Londres

30 rue Cabanis, 75014 PARIS

HHORAGES-FRANCE

**Siège social : 78 Avenue Georges Guynemer
66100 PERPIGNAN**

**Site : www.hhoragesfrance.com
E-mail : hhoragesfrance@gmail.com**

**Présidente : Marie-Odile Soyer-Gobillard
(CA du 02/06/2010)**

**Secrétaire : Pierre Datry
E-mail : hhoragesfrance@gmail.com**

**Trésorière : Yette Blanchet
yette.blanchet@orange.fr**

Édito de la Présidente

Chers adhérents et amis,

OUI, la justice est aveugle et c'est ainsi qu'elle est représentée, les yeux bandés, sur de multiples peintures et sculptures. Mais elle est également sourde et ne veut rien connaître de ce qui pourrait la faire évoluer positivement : En effet, comment nier ou ne pas considérer que la prescription (décennale) concernant l'administration de produits pharmaceutiques toxiques administrés à des femmes enceintes et soupçonnés d'avoir des effets délétères somatiques et/ou psychiatriques sur la santé humaine des mères et de leurs enfants exposés *in utero*, pourrait être abolie alors que la démonstration de leurs effets épigénétiques sur le neurodéveloppement et donc transmissibles aux générations ultérieures a été faite et acceptée depuis 2017 et 2018 dans des publications scientifiques internationales (1, 2) ?

L'Association HHORAGES-France continuera à travailler scientifiquement avec les meilleurs spécialistes et à diffuser les informations recueillies au plan national et international afin que justice soit enfin rendue aux familles et à leurs descendants en essayant ainsi de diminuer leur souffrance.

Nous continuerons à nous battre, continuez à nous soutenir.

Votre Présidente,

Marie-Odile Soyer-Gobillard,
PH.D Directeur de Recherche Émérite
Honoraire au CNRS
Chevalier de la Légion d'Honneur

À Perpignan, le 30 mai 2025



Compte rendu de l'Assemblée Générale du samedi 29 mars 2025,
Fiap Jean Monnet, Paris
Dr M. O. GOBILLARD-SOYER, Présidente, Chargée de la Recherche Scientifique

Ordre du jour de l'Assemblée Générale du Samedi 29 Mars 2025

9h30-10h. Accueil des participants et hommage traditionnel à ceux qui nous ont quittés.
Présentation du Rapport Moral pour l'année 2024 par Marie-Odile SOYER-GOBILLARD, Présidente.
Vote du rapport moral. Candidatures et élections au Conseil d'Administration.

10h-11h. Intervention de Me Philippe DE CASTRO, notre avocat, Cabinet de Me J.P. TEISSONNIERE.
« Le point sur les actions judiciaires de HHORAGES » : Il vous sera rendu compte de l'échec de nos deux premiers dossiers présentés devant le Tribunal Civil de NANTERRE à l'audience du 16 Mai 2024 à laquelle nous avons assisté, échec pour cause de PRESCRIPTION. Le fond n'a pas été analysé malgré la plaidoirie de notre avocat. Une discussion sur le maintien de l'Association suivra dans un échange avec la salle.

11h-12h. Intervention de Monsieur André CIOLELLA, Président du Réseau Environnement Santé :
« Les Grandes Avancées du RES 2024 ; les apports de HHORAGES en Santé Environnementale » et échanges avec la salle.

12h30-13h30. Repas pris en commun au self-service du FIAP.

13h30-14h. Rapport financier 2024 par Madame Yette BLANCHET, Trésorière. Vote de ce rapport.

14h30-15h. Exposé scientifique sur « Les troubles de l'orientation sexuelle en augmentation, un phénomène de société : la responsabilité du Diethylstilbestrol et autres hormones de synthèse. »

15h-16h. Échanges avec la salle et clôture de l'Assemblée Générale.

Bienvenue à tous. Je dois excuser notre avocat Me Jean-Paul TEISSONNIERE, le Professeur Charles SULTAN, Endocrinologue, Membre du Conseil scientifique et soutien de l'association.

Que ceux qui sont présents soient chaleureusement remerciés : Notre Avocat Me Philippe DE CASTRO (du Cabinet Jean-Paul TEISSONNIERE) fera le point sur nos plaintes en procédure civile et sur le difficile problème de la PRESCRIPTION puisque notre procès avait lieu en Mai dernier au Tribunal de Nanterre, les « attendus » ayant été reçus en juillet 2024.

Ensuite André CIOLELLA, toujours fidèle, Président du Réseau-Environnement Santé nous parlera des grandes avancées obtenues par le RES en Santé Environnementale en 2024. Merci également à notre amie Marie-Françoise VILLARD, journaliste, pour sa présence parmi nous. Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour leur présence et vous tous ici présents venus de toute la France.

Merci aussi à Déborah MAITREJEAN qui continue à veiller sur notre site internet www://hhorages.com.

Nous avons eu des nouvelles de Geneviève ALCHOURROUN, fondatrice et première Présidente de HHORAGES. Agée de 93 ans Geneviève a été placée en EHPAD suite à des troubles cognitifs. Nous lui souhaitons le meilleur.

Nous avons ensuite rendu HOMMAGE à ceux qui nous ont soutenus et quittés, et dont hélas la liste s'allonge d'année en année. Nous ne vous oublions pas, en leur souvenir, recueillons-nous quelques instants.

Rapport moral sur 2024

Avant d'aborder le rapport moral proprement dit, je veux vous rappeler que le dossier de nos adhérents Nicole et Yvon COSQUER qui était présenté par Me PEZARD devant la Cour d'Appel de Versailles, ayant « bénéficié » d'une décision défavorable (pour « PRESCRIPTION ») sont partis en Cassation, défendus par l'avocat spécialiste de la Cour de Cassation réputé Maître Thomas LYON-CAEN à Paris.

Hélas il y a eu rejet de la Cour de Cassation et nos amis ont présenté un dossier devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) également rejeté.

En ce qui concerne le dossier de votre Présidente et celui de notre Trésorière Yvette BLANCHET, après passage devant le Tribunal civil en mai 2024, nous avons reçu les attendus courant juillet 2024 et vous avez été avertis dans notre bulletin *HHORAGES Infos 20* que nous avons perdu notre procès pour cause de PRESCRIPTION.

Nous reviendrons plus en détail sur le texte de l'attendu concernant nos deux dossiers dans notre prochain bulletin.

Après les conclusions malheureuses de notre procès, nous avons renoncé à faire appel, nos avocats nous ayant informés que c'était perdu d'avance à cause de la PRESCRIPTION, que nous n'avions pas pu ou su faire tomber.

Ce qui nous importait au plus haut point était bien évidemment :

- La RECONNAISSANCE de la nocivité de ces hormones de synthèse et la RECONNAISSANCE de l'état de victime.

En ce qui me concerne j'ai continué à publier en 2024 en collaboration avec l'équipe du Professeur Charles SULTAN et du Dr Laura GASPARI-SULTAN (CHU de Montpellier).

Publications scientifiques 2024 : GASPARI, L., SOYER-GOBILLARD, M-O., KERLIN, S., PARIS, F., SULTAN, CH. Early female transgender identity after prenatal exposure to DES : Report from a French national diethylstilbestrol (DES) cohort. *J. of Xenobiotics*, **2024**, 14, 166–175.
<https://doi.org/10.3390/jox14010010>

SOYER-GOBILLARD, M.O., GASPARI, L., PARIS, F., Effects of prenatal exposure to synthetic sex hormones on neurodevelopment : a biological mechanism. In : Gesualdo M Zucco and Richard Doty, editors. *Prime Archives in Neuroscience : 2nd Edition*. Hyderabad, India: Vide Leaf. **2024**, pp. 1-23.

SOYER-GOBILLARD, M.O., GASPARI, L., SULTAN, CH. Some insights into the impact of exposure to synthetic sex hormones on the human central nervous system : a never-ending story. *Journal of Sexual Medicine and Reproductive Health*, **2024**, 5, 7.

SOYER-GOBILLARD, M.O., SULTAN, CH. "Synthetic sex hormones : their nature and impact on human health". Cambridge Scholars Publishing CSP Ed., 410 pp. In press, **2025**.

J'ai également donné plusieurs conférences :

- Devant les membres du Club Pharmacie de l'Association C2DS, (Comité pour le Développement Durable en Santé) (en visio conférence) Titre : « L'impact des Perturbateurs endocriniens sur le neurodéveloppement » (13-02-2024)
- Devant les médecins inscrits au Diplôme Inter Universitaire (DIU) de Médecine Environnementale du CHU de Montpellier en Juin 2024 (Titre : « Diethylstilbestrol et Système nerveux central ». (18-06-2024)
- Devant les Membres du Cercle Condorcet à Perpignan. (10-12-2024) Titre : « Les troubles de l'orientation sexuelle en augmentation, un phénomène de société : la recherche des causes. »
- Devant les Membres de l'Association HHORAGES lors de son AG (18-05-2024) Titre : « Perturbateurs endocriniens et hormones de synthèse, leur impact sur la santé humaine : une recherche citoyenne pour dénoncer un crime de santé publique ».
- J'ai assisté à la Thèse de Doctorat ès Sciences du Dr Laura GASPARI à l'Université de Montpellier, intitulée « Les Effets Transgénérationnels du Distilbène et de la Dioxine, Problèmes majeurs de santé au XXIème siècle » (25-01-2024), dans laquelle elle a mis en évidence les conséquences épigénétiques de ces perturbateurs endocriniens au niveau des micro ARNs nucléaires.
- J'ai participé à Paris à une journée de travail à l'INSERM le 15-03-2024 dans le cadre du Collège des Relecteurs de Projets Cliniques dont je fais partie.
- Enfin, j'ai participé à plusieurs CA ainsi qu'à l'AG du Réseau Environnement-Santé (RES) présidé par notre ami André CIOLELLA (par visioconférences).

Le Rapport Moral est adopté à l'unanimité des présents et il y a 49 procurations.

**Intervention de Me Philippe DE CASTRO, notre avocat,
Cabinet TTLA & Associés, Paris.**

Le tribunal judiciaire de Nanterre a débouté deux familles.

Par jugement du 25 juillet 2024, le tribunal judiciaire de Nanterre a débouté les demandes formées par deux familles qui affirmaient avoir souffert notamment des conséquences des expositions *in utero* au Distilbène® (DES), à l'Ethinyl Oestradiol et à la progestérone retard.

Malgré les réponses qui avaient été apportées, le jugement a déclaré irrecevables les demandes formées par ces familles en raison de la prescription et les a condamné à verser 3.000 euros à la société SA UCB Pharma et 3.000 euros à la SA EFFIK.

Ce jugement s'inscrit dans la jurisprudence du Tribunal et de la Cour d'appel. C'est notamment ce qui a

conduit ces deux familles à renoncer à interjeter appel.

Ce contexte jurisprudentiel, encore récemment confirmé, qui apparaît comme défavorable a conduit au désistement des familles qui avaient saisi le Tribunal postérieurement notamment pour éviter d'encourir un risque financier trop important.

Le combat juridique semble donc toucher à sa fin mais les travaux passés et futurs de l'association devraient continuer de permettre à informer sur les conséquences liées à ces hormones de synthèse.

Intervention de M. André CIOLELLA, chimiste, toxicologue et Président du Réseau Environnement-Santé (RES)

Après avoir félicité l'Association HHORAGES pour sa combativité et ses résultats scientifiques et l'avoir encouragée à ne pas baisser les bras malgré l'échec devant la Justice, en continuant à exposer au grand public les méfaits des hormones de synthèse et des perturbateurs endocriniens, André CIOLELLA a fait état des principaux résultats et avancées obtenus par le Réseau Environnement Santé :

Un combat sans merci contre les PHTHALATES* et les Perturbateurs Endocriniens.

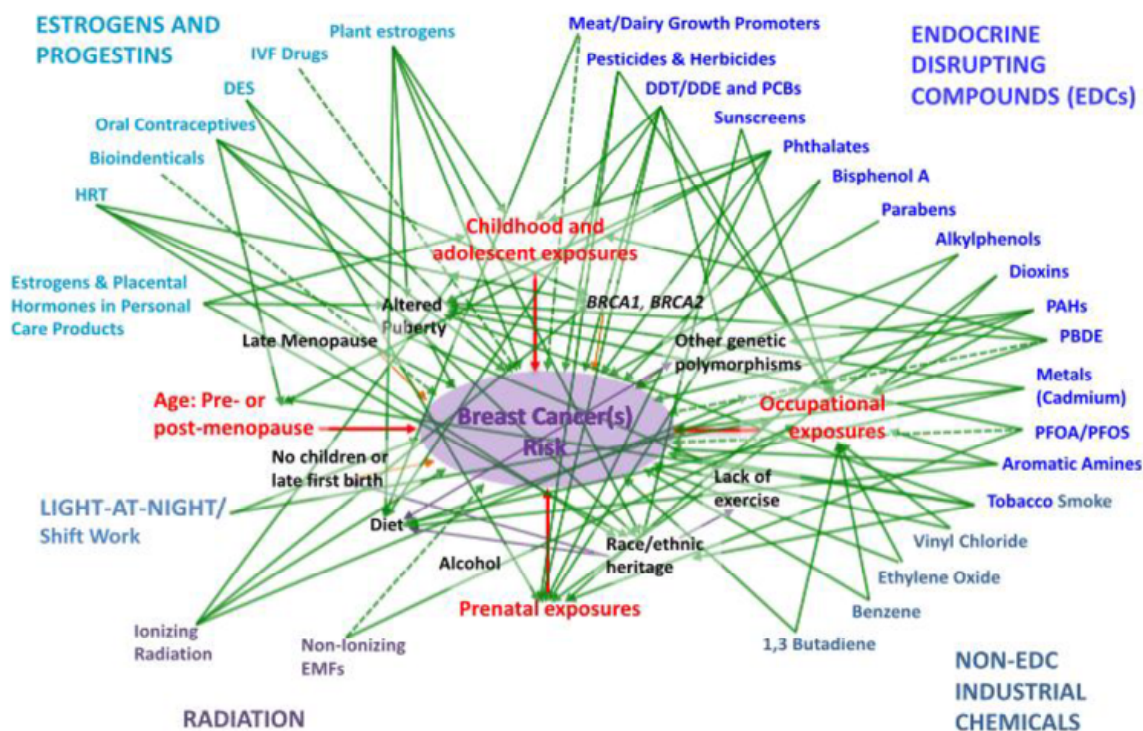
*[Groupe de produits chimiques dérivés de l'acide phtalique, ils sont composés d'un noyau benzénique et de deux groupements ester ; ils sont couramment utilisés comme plastifiants des matières plastiques (en particulier du polychlorure de vinyle (PVC), pour former par exemple des plastisols) pour les rendre souples. Produits à quelque trois millions de tonnes par an dans le monde, les phtalates sont présents partout à des niveaux différents dans notre environnement quotidien : cosmétiques et produits de soin, peintures, vêtements, jouets, matériaux de construction, intérieurs de véhicules, articles d'ameublement, produits pharmaceutiques, suppléments nutritionnels, dispositifs médicaux, etc. Certains d'entre eux possèdent **un effet perturbateur endocrinien** et sont toxiques pour l'appareil reproducteur mâle (Wikipedia).]

Signatures de nombreuses Chartes « Ville et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens » dans les départements de France et contacts européens. Nombreuses Opérations Zéro Phthalates (OZP) dans les lycées Français avec port de bracelets en silicone distribués aux lycéens puis analyse chimique au bout de quelques jours. Changement de quelques habitudes et nouveaux contrôles à l'aide du bracelet silicone : « Le bilan entre les 2 phases de l'opération montre une diminution significative de la contamination.

Cela confirme l'intérêt de ces OZP. Il faut rappeler ici que la CNAM a intégré ces OZP dans sa Convention d'Objectif et de Gestion pour 2023-2027. En conséquence, les CPAM sont chargées de financer ces actions. »

La réversibilité étant démontrée, cela permet à l'espoir de renaître.

Mais la France apparaît comme le pays au monde **présentant le plus de cancers du sein** et chez l'animal 920 substances chimiques ont été montrées comme responsables de tumeurs mammaires. Dans une étude parue en 2017 (Gray JM et al. State of the evidence 2017 : an update on the connection between breast cancer and the environment. Environ Health. 2017 Sep 2 ; 16(1) : 94, les auteurs démontrent sur un schéma très percutant l'évidence entre l'apparition de cancers du sein et l'exposome environnemental. En haut et à gauche du schéma sont signalés entre autres Estrogènes et Progestins, DES, Contraception orale, Traitements hormonaux divers.



Rapports entre environnement et cancers du sein.

« L'actualité scientifique dit André Cicoella met également en lumière le rôle important des **phtalates** dans la mortalité liée aux **maladies cardio-vasculaires** : ils seraient responsables de 13,5 % des décès chez les 55-64 ans dans le monde.

Ce chiffre alarmant place cette contamination juste après les causes bien établies telles que les cancers (du sein et de la prostate), la prématurité, l'obésité, le diabète ou encore les troubles liés au placenta...

Il est important de développer les OZP comme outil de sensibilisation pour réduire cette contamination ! ».

La CPAM ainsi que nombreuses mutuelles de santé sont associées à ces campagnes.

En effet, « Les preuves sont particulièrement fortes en ce qui concerne les relations entre les substances perfluoroalkylées et l'obésité de l'enfant et de l'adulte, l'intolérance au glucose, le diabète gestationnel, la prématurité, le poids réduit à la naissance, la qualité réduite du sperme, le syndrome des ovaires polykystiques, l'endométriose et le cancer du sein.

Il existe également des preuves de relations entre les bisphénols et le diabète adulte, la qualité réduite du sperme et le syndrome des ovaires polykystiques ; les phtalates et la prématurité, la distance anogénitale réduite chez les garçons, l'obésité infantile et l'intolérance au glucose ; les pesticides organophosphorés et la qualité réduite du sperme ; l'exposition professionnelle aux pesticides et le cancer de la prostate.

Les preuves de déficits cognitifs et de troubles de l'attention chez les enfants après une exposition prénatale au bisphénol A, aux pesticides organophosphorés et aux retardateurs de flamme polybromés sont plus nom-

breuses qu'auparavant ».

Je rappelle ici les avancées environnementales obtenues de haute lutte par le Réseau Environnement Santé :

- Mars 2009 : 1ère campagne concernant les biberons au Bisphénol A (BPA)
- 2010 : Interdiction des Biberons au BPA en France par le Sénat, 26-11-2010 dans l'Union Européenne. Vote unanime des députés (10-2011) et Sénateurs (12-2012). Interdiction du BPA dans les contenants alimentaires. 2023 : Norme EFSA du BPA abaissée d'un facteur 20.000.
- 2012-2022 : Elimination du perchlo dans les pressings, remplacé par les lavages à l'eau.
- 29-04-2014 : Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens : Réduire l'exposition de la population.
09-2017 : Lancement de la Charte Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens.

Bravo le RES !

Rapport financier par Madame Yette BLANCHET, Trésorière Exercice 2024

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale de l'année précédente (18 mai 2024), l'exercice se solde avec un déficit de 900,43 € tout en précisant que notre trésorerie ne se trouve aucunement en difficulté, puisqu'elle fait apparaître une réserve de 7.984 €. Ce déficit s'explique par :

- Une diminution progressive des adhésions due en particulier à l'avancée en âge de nos adhérents, principalement des mères traitées pour les grossesses il y a 50 ans et plus et par l'absence de résultat tangible auprès des instances judiciaires.

Nous avons été définitivement déboutés au Pénal en novembre 2018 et les plaintes au civil déposées en juillet 2019 de notre Présidente et de notre Trésorière ont été jugées défavorablement en juillet 2024 sur le fondement de la prescription. Il est à noter que le fond n'a jamais été abordé.

- L'activité de notre Présidente dont les publications dans des revues médicales spécialisées à l'international entraînent des frais tant de traduction que de parution.

Années	20 22		20 23		20 24	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Livre 3 Marie Odile	1200,00					
Entretien et Petit matériel	28,65		196,98		50,00	
Fournitures Administratives	559,08		1003,75		740,34	
Publications	3865,21		995,33			
Services Extérieurs	280,00		380,00		28,66	
Sous-traitance générale			28,65		544,90	
Location véhicule						
Location immobilière	750,00		700,00		700,00	
Honoraires	4765,50		3058,95		6000,00	
Maintenance					846,98	
Assurances	196,77		205,03		213,07	
Publications					2119,72	
Documentation, colloques, divers	487,00		1253,36		1363,87	
Voyages et déplacements					176,00	
Déplacements MOG	1769,33		2570,48		2090,52	
Déplacements YB	763,53		1241,12		596,96	
Missions et réceptions	201,88		299,70			
Affranchissements	1679,36		2206,29		1011,74	
Frais téléphoniques	866,69		1039,39		1011,29	
Frais bancaires	277,97		207,75		207,75	
Concours divers						
Dot. Amort. Immo. Corp.	955,08		918,22		792,81	
Dot. Amort. Immo incorp.						
Total Charges	18646,05		16305,00		18494,61	
VENTE DE LIVRES	1224,00					
Cotisations	4848,00		5605,00		4335,00	
Dons membres Bureau					176,00	
Dons Bureau MO. GOBILLARD	5035,78		4368,23		8894,48	
Dons Y. COSQUER	4320,00		2684,55			
Dons Bureau M. PUILLANDRE						
Dons Y. & S. GUEGAN						
Dons Bureau Y.BLANCHET	3076,82		1626,97		3917,61	
Produits financiers	140,14		282,81		247,11	
Produits sur exercices antérieur			373,00		23,98	
Reprise sur Amortissements						
Total Produits	18644,74		14940,56		17594,18	
Résultat de l'année	1,31		1364,44		900,43	
Nombre d'adhésions	86		85		70	
Trésorerie Société Générale	1932,85		5097,88		1764,16	
Livret A	7437,02		7492,80		7984,60	
TOTAL TRESORERIE	9369,87		12590,68		9748,76	

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des présents.

CONFÉRENCE :
**« Les troubles de l'orientation sexuelle en augmentation,
un phénomène de société : la responsabilité du Diéthylstilbestrol
et autres hormones de synthèse. »**
par le Dr M.O. SOYER-GOBILLARD, PH.D.

Résumé de la Conférence

Nous nous sommes concentrés sur l'étude de l'orientation sexuelle et l'identité de genre d'enfants exposés *in utero* au diéthylstilbestrol (DES), un xénoestrogène synthétique considéré comme un perturbateur endocrinien (PE), administré à leur mère pendant la grossesse.

L'orientation sexuelle se définit par l'attraction émotionnelle et sexuelle qu'une personne éprouve pour une autre. Elle diffère de l'identité de genre, qui se définit par le sentiment d'appartenir à un sexe masculin ou féminin, un sexe qui ne correspond pas nécessairement au sexe de naissance, déterminé génétiquement par les chromosomes sexuels masculins (XY) ou féminins (XX) et par les organes sexuels visibles à la naissance. L'American Psychiatric Association, editrice du Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM-5, 2024)¹, stipule que « la non-conformité de genre n'est pas en soi un trouble mental ».

Initialement décrits comme des substances susceptibles de perturber l'équilibre androgènes/œstrogènes, les PE peuvent altérer la fonction thyroïdienne (notamment pendant la vie fœtale), l'équilibre métabolique (principalement via le tissu adipeux), les défenses immunitaires, l'activité du microbiote, la croissance cellulaire, le niveau de stress oxydatif et le neurodéveloppement, pendant les périodes de vulnérabilité telles que la vie fœtale, l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte.

Les stéroïdes sexuels (androgènes, œstrogènes) sont des acteurs clés de la différenciation sexuelle du cerveau. Ils jouent un rôle dans la prolifération et la migration des neurones, dans la différenciation neuronale et dans la plasticité synaptique (Soyer-Gobillard et al., 2023)².

De plus, les hormones thyroïdiennes sont essentielles à la neurogenèse, à la migration neuronale, à la différenciation des neurones et des cellules gliales, et à la myélinisation. Parallèlement, elles favorisent la maturation des oligodendrocytes. Toute altération de la fonction thyroïdienne aura donc un impact sur ce processus essentiel du neurodéveloppement. Toute perturbation chimique à activité œstrogénique ou anti-androgénique peut donc activer/inhiber l'axe gonadotrope et impacter les fonctions reproductives.

Enfin, il est admis que, pendant la vie fœtale, les androgènes interviennent dans la structure et le fonctionnement des centres cérébraux, qui jouent un rôle important dans l'établissement de l'identité sexuelle masculine. Il est donc légitime de suggérer que toute substance chimique anti-androgénique pourrait potentiellement engendrer un trouble de l'identité de genre chez les garçons (Gaspari, Soyer-Gobillard et al., 2024)³.

Plusieurs données analysées dans la première partie de notre travail démontrent que l'exposition fœtale au diéthylstilbestrol, un xénoestrogène, pourrait avoir un impact significatif sur l'orientation sexuelle, l'identité et les comportements liés au genre : par exemple, l'augmentation des cas d'homosexualité masculine et la diminution des cas d'homosexualité féminine dans les populations américaines d'enfants exposés prénatalement au

diéthylstilbestrol (Troisi et al. 2020)⁴.

Dans la seconde partie de ce travail, nous rapportons plusieurs cas de changement d'identité transgenre, d'homme vers femme, issus de la cohorte française HHORAGES, chez des individus qui avaient été exposés *in utero* au diéthylstilbestrol.

Cette prévalence élevée (1,58 %) de transgendérisme d'homme vers femme sur une cohorte de 253 fils traités au diéthylstilbestrol démontre pour la première fois que l'exposition aux xénoestrogènes pendant la vie fœtale a un effet sur l'identité et les comportements sexuels masculins.

De plus, une étude qualitative en cours, réalisée par l'Association Diethylstilbestrol-Sons USA, révèle un pourcentage significatif de transsexuels XY homme/femme parmi une population *in utero* exposée au diéthylstilbestrol.

Dans la troisième partie de cet exposé, nous rendons compte d'une étude menée par le Williams Institute de la faculté de droit de l'Université de Californie à Los Angeles en 2022 et d'une importante enquête de l'Institut IPSOS en 2024 concernant l'augmentation spectaculaire de la dysphorie de genre chez les adolescents s'identifiant comme « trans », dont le nombre aux États-Unis a doublé pour atteindre 1,6 million entre 2017 et 2022.

Il est fort probable que des perturbateurs endocriniens autres que le diéthylstilbestrol, également médiés par les mêmes récepteurs nucléaires aux œstrogènes ER α et ER β , puissent avoir le même effet sur l'identité sexuelle humaine.

Références :

1. *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*, Fifth Edition, Text Revision (DSM-5-TR). American Psychiatric Association Publishing. 2024. 1,275 pp.
<https://doi.org/10.1176/appi.books.9780890425787>
2. Soyer-Gobillard MO, Gaspari L, Paris F et al. Effects of prenatal exposure to synthetic sex hormones on neurodevelopment: a biological mechanism. *Front Mol Neurosci.*, 2023 ; 16 :1237429.
Doi : 10.3389/fnmol.2023.1237429.
3. Gaspari L, Soyer-Gobillard MO, Kerlin S et al. Early Female Transgender Identity after Prenatal Exposure to Diethylstilbestrol: Report from a French National Diethylstilbestrol (DES) Cohort. *J Xenobiot.* 2024 ; 14(1) :166-175.
Doi : 10.3390/jox14010010.
4. Troisi R, Palmer JR, Hatch EE et al. Gender Identity and Sexual Orientation Identity in Women and Men Prenatally Exposed to Diethylstilbestrol. *Arch Sex Behav.* 2020 ; 49(2) : 447-454. Doi : 10.1007/s10508-020-01637-7. Epub 2020 Jan 23.

L'Assemblée Générale 2024 est clôturée à 16 heures.



APPEL À COTISATION 2025

ADHÉREZ ET FAITES ADHÉRER VOS AMIS À HHORAGES

Pour garder son indépendance vis-à-vis de tous les financeurs, Hhorages a choisi de ne pas se faire subventionner. Votre association n'a donc comme ressources que vos adhésions et celles de ses sympathisants. Nous comptons sur vous pour que le travail d'information que nous vous présentons soit diffusé au plus grand nombre. Vous pouvez déclarer au fisc l'aide apportée, nous vous ferons parvenir un récépissé.

Tarifs : Membre actif : 40 Euros - Membre bienfaiteur : 50 Euros

Cotisations à faire parvenir à :

**M^{me} Yette Blanchet,
9 Rue A. Ricard,
38000 GRENOBLE
yette.blanchet@orange.fr**

qui vous fera parvenir une attestation fiscale

Permanences téléphoniques

Yette BLANCHET : 06 77 32 68 83

Aimée IGLESIAS : 07 81 36 86 16

REMERCIEMENTS

**Nous remercions la Mutualité Française Pyrénées Orientales (7 cours Palmarole, Perpignan)
qui nous offre l'ensemble des tirages d'HHORAGES-INFOS N°21**

**Mise en page : Pierre Datry
Responsable éditoriale : Dr Marie-Odile Soyer-Gobillard (06 11 89 50 84)**